

AVIS OFFICIEL DU 10 SEPTEMBRE 2026



Séance d'information à la population sur l'avenir du domaine des Veaux

Le Conseil communal et la Fondation rurale interjurassienne invitent la population à une séance d'information consacrée à l'avenir du domaine des Veaux ainsi qu'au projet de rénovation et d'agrandissement du rural



Jeudi 24 septembre 2026 à 20h00



Halle polyvalente

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter le projet, d'en expliquer les enjeux et de répondre à vos questions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreuses et nombreux !

Recherche de membres :



- **Assemblée des délégués du syndicat intercommunal GLM**
- **Commission du Cercle scolaire primaire de La Courtine**

Afin de compléter ces autorités, le Conseil communal recherche des personnes intéressées à représenter la commune au sein des instances suivantes :

- Assemblée des délégués du Syndicat intercommunal GLM ;
- Commission du Cercle scolaire primaire de La Courtine

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à l'Administration communale, qui se tient également à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.



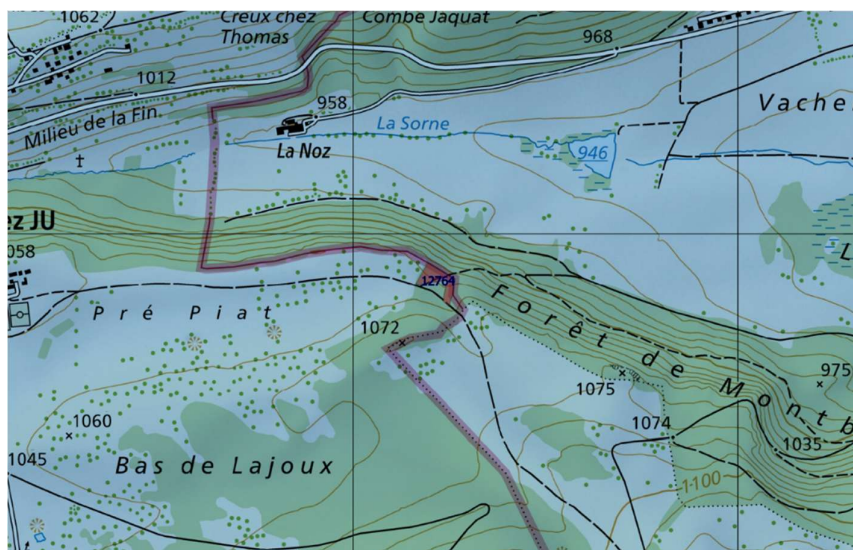
Travaux de sécurisation et entretien de la forêt au Pré Piat

À la suite de plusieurs coups de vent, le peuplement forestier du secteur du Pré Piat a été fragilisé. Certains arbres sont tombés au sol tandis que d'autres, fortement inclinés, présentaient un risque pour la sécurité des usagers.

Afin de garantir votre sécurité et celle des promeneurs, des travaux d'enlèvement des épicéas touchés ainsi que des arbres déstabilisés à proximité des deux sentiers et de la piste équestre ont été réalisés.

Ces interventions indispensables ont permis de sécuriser les itinéraires tout en veillant à préserver l'environnement. Une nouvelle plantation d'essences mieux adaptées à la station forestière a également été réalisée afin de favoriser le développement d'une forêt saine, résiliente et durable.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre prudence lors de votre passage dans le secteur.





Rappel : Sondage - Réflexion sur l'avenir de nos communes

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de nous retourner le sondage que nous vous avons envoyé dans le cadre de la réflexion sur l'avenir de nos communes.

Cette démarche a pour objectif de recueillir l'avis de la population sur ce sujet.

Pour rappel, vous trouverez le questionnaire :

- **en format Word, sur demande par courriel**
- **en pdf sur notre site internet**
- **en version papier au bureau communal**

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes à ce sondage.
Votre participation est essentielle pour éclairer les réflexions et les décisions pour l'avenir !



Feux de forêt, mesures cantonales actuellement en vigueur

Les feux à même le sol et l'usage de grills et barbecues à charbon ou à bois en forêt, en pâturages boisés et à proximité de ces périmètres (à moins de cent mètres de la lisière de la forêt) sont interdits. Les feux allumés dans des foyers fixes et aménagés en dur restent possibles moyennant la plus grande prudence.

La levée des interdictions est toutefois assortie d'un rappel quant à la prudence qui reste toujours de mise face à la situation de sécheresse et de danger d'incendie.

Le niveau actuel de danger d'incendie de forêt, les mesures prises par les autorités ainsi que diverses informations sur la thématique sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/feuxforet et www.danger-incendie-foret.ch





Sécurité en forêt – la responsabilité de chacun

La forêt est un milieu naturel vivant, magnifique, mais comportant des risques imprévisibles. En raison des récents épisodes de sécheresse, de nombreux arbres morts ou affaiblis apparaissent dans nos massifs.

Pour votre sécurité, le triage forestier La Courtine vous informe des points importants suivants :

- **Un danger naturel accru** : Les arbres morts ou desséchés sont particulièrement fragiles. Des branches, voire des arbres entiers, peuvent tomber à tout moment, même sans vent.
- **Le maintien du bois mort pour la biodiversité** : Une grande partie de ces arbres restera volontairement debout. Ils forment des refuges et des zones de nourrissage indispensables à la faune (oiseaux, insectes, etc.).
- **Aucune sécurisation intégrale possible** : Il est impossible de rendre une forêt entièrement sûre. Conformément au cadre légal, la forêt n'est pas un espace aménagé sous surveillance constante.

Votre sécurité relève de votre propre responsabilité.

Le Triage La Courtine invite l'ensemble de la population et des promeneurs à faire preuve de vigilance lors de leurs sorties et à adapter leur comportement :

- ✓ Évitez d'entrer en forêt en cas de vents forts ou juste après une tempête.
- ✓ Restez attentifs à ce qui se trouve au-dessus de vous lors de vos pauses.

Comité du Triage forestier La Courtine



Mesures de prévention, diminution des réserves d'eau

PRÉSERVONS NOTRE EAU

Les réserves en eau diminuent.

Adoptons des gestes simples au quotidien pour préserver cette ressource précieuse.



1 LAVAGE DES VOITURES

Évitez de laver votre voiture à la maison. Préférez les stations équipées de systèmes de recyclage.



2 NETTOYAGE DES TERRASSES

Évitez de nettoyer terrasses, façades et allées à grande eau. Un balai suffit le plus souvent.



3 ARROSAGE DU GAZON

L'arrosage du gazon n'est pas essentiel. Évitez de l'arroser surtout en période sèche.



4 ARROSAGE RAISONNÉ

L'arrosage des fleurs, des jardins et du potager est autorisé, à condition d'être raisonné : le matin ou le soir, et en quantité limitée.



5 RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE

Utilisez l'eau de pluie pour arroser vos plantes et votre jardin. Un geste simple et utile !



6 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Douches plutôt que bains, robinet fermé pendant le savonage, chasse d'eau économique... Chaque goutte compte.



Chaque geste compte !

En adoptant ces habitudes simples, nous contribuons ensemble à préserver nos réserves en eau et à éviter des restrictions plus contraignantes.



RAPPEL IMPORTANT

Le prélèvement d'eau aux bornes hydrantes est strictement interdit.

Merci pour votre engagement et votre compréhension.





Événement au Musée rural jurassien des Genevez / dimanche 13 septembre 2026

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Musée rural jurassien organise, le dimanche 13 septembre, l'événement « L'agriculture en évolution »

Au programme :

- 14h00 - Visite de l'exposition « C'est tout bête »
- 16h00 - Rencontre et échange avec quatre paysans de la région autour de l'évolution de l'agriculture et du métier de paysan.

Dimanche 13.09.2026 à 16h

L'agriculture en évolution

Que transmet-on avec une ferme ?

Echange entre générations d'agricultrices et d'agriculteurs

Entre 14h et 16h
Visite libre de l'exposition temporaire
C'est tout bête...

Rue du Musée 11
CH-2714 Les Genevez

Pour plus d'infos :
+41 32 484 00 80
www.museerural.ch
info@museerural.ch

Dans le cadre des

Europäische Tage des Denkmals
Journées européennes du patrimoine
Giornate europee del patrimonio
Dis europeics dal patrimoni

**Musée rural jurassien
Les Genevez**



Courses du Montbautier / dimanche 13 septembre 2026

Dimanche 13 septembre 2026 auront lieu les Courses de Montbautier dans notre commune. Cet événement festif aura lieu aux alentours de la halle de gymnastique

VC TRAMELAN

TJ TROPHÉE JURASSIEN

Courses du Montbautier

Course de VTT & Course à pied

2714 Les Genevez

Courses populaires Pour tous les âges

13 SEPTEMBRE 2026

Restauration et bar sur place

Inscriptions sur place ou en ligne sur vctramelan.ch



PROGRAMME **ANIMATIONS MOBILES** 2026



Lieu de rencontre
100% GRATUIT

Pour les jeunes
de 6 à 20 ans

Rendez-vous pour
l'animation mobile

Le mercredi 16 septembre 2026

de 14h00 à 17h00

Place de la halle polyvalente
Les Genavaz

Cette année, on débarque
près de chez toi !
Nouvelles communes membres

Encadrement
professionnel

Lors de chaque après-midi, corbeille fruitée et boissons
vitaminées à disposition gratuitement

Contacts : 032 492 10 30 - 078 642 84 87 / info@a-j-r.ch
Consulte toutes les informations de l'AJR via les QR codes





Jolidon Classique / dimanche 27 septembre 2026

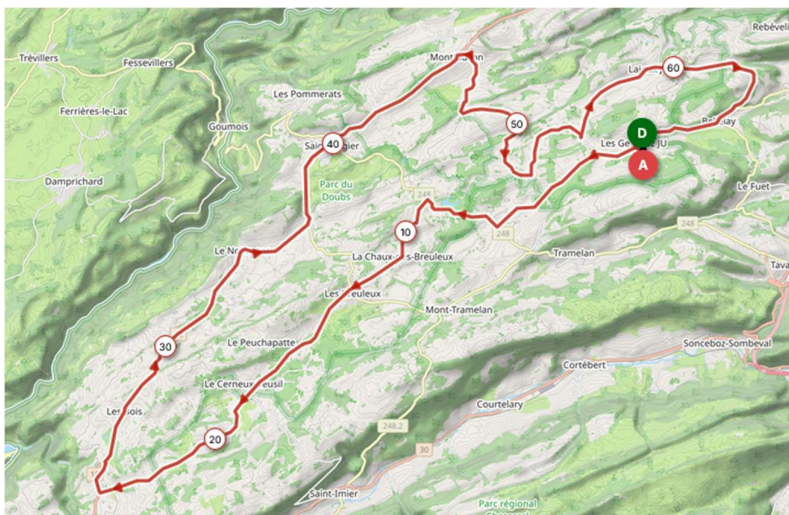
Le dimanche 27 septembre 2026, la course de vélos Jolidon Classique partira de notre village et traversera les communes ci-dessous.

Nous vous prions de bien vouloir respecter la sécurité des cyclistes étant donné que la course se déroule sur route non fermée à la circulation.

Deux parcours seront proposés :

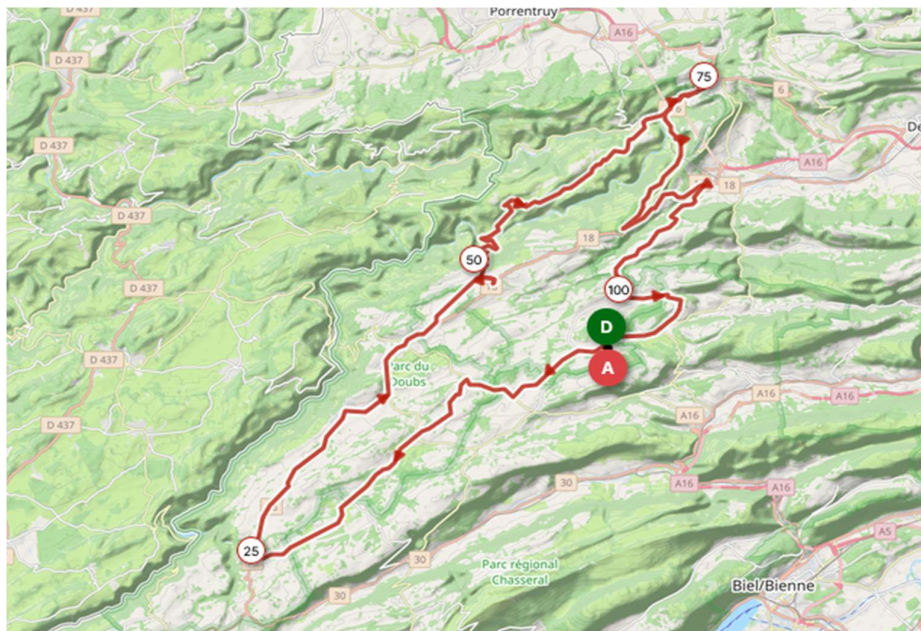
Parcours chronométré de 71 km

Départ de Les Genevez - Le Cernil - L'étang de la Gruère - La Chaux des Breuleux - Les Breuleux - Le Cerneux-Veusil - La Chaux-d'Abel - Croisée de la Ferrière - Les Bois - Le Noirmont - Saignelégier - Montfaucon - Le Bois Derrière - Le Prédame - Lajoux - Fornet - Bellelay - Les Genevez arrivée.



Parcours chronométré de 110 km

Départ des Genevez - Le Cernil - L'étang de la Gruère - La Chaux des Breuleux - Les Breuleux - Le Cerneux-Veusil - La Chaux-d'Abel - Croisée de la Ferrière - Les Bois - Le Noirmont - Saignelégier - Montfaucon - Soubey - St-Ursanne - Les Rangiers - La Roche - Glovelier - Saulcy - Lajoux - Fornet - Bellelay - Les Genevez arrivée.



ANIMATION ITINÉRANTE

PAR L'ESPACE JEUNES FRANCHES-MONTAGNES



Gouter
OFFERT !



Jeux
A DISPO !

On vient chez toi
AUX GENEVEZ

ME 30 SEPTEMBRE

VE 23 OCTOBRE

ME 25 NOVEMBRE

LES MERCREDIS DE 14H À 18H

LES VENDREDIS DE 15H À 18H

**RDV DEVANT LA HALLE DE
GYMNASTIQUE. PLAN B EN CAS DE
PLUIE DANS LA SALLE COMMUNALE.**

POUR TOUS LES JEUNES DE 12 À 18ANS



POUR PLUS D'INFORMATION:

WWW.ESPACEJEUNES-FM.CH

078/600.28.32